FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 793

Du 4 novembre 2026

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : http://savoie.fff.fr



SOMMAIRE

Comité Directeur page 2
Secrétariat page 3
Commission des médailles..... page 4
Commission FAFA pages 5 à 9
Trésorerie page 10
Commission Sportive pages 11 à 12
Commission des Jeunes pages 13 à 21
Commission Futsal pages 22 à 26
Commission des Coupes pages 27 à 31
Commission Féminines page 32
Commission Critérium Féminin séniors pages 33 à 34
Commission Technique pages 35 à 37
Commission Label page 38
Commission des Règlements pages 39 à 41
Commission des Arbitres pages 42 à 46
Commission Prévention et Ethique page 47
Commission de Discipline pages 48 à 49
Annexes : page 50

DES SAVOIE
Partenaire du District de Football de Savoie
Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 2 novembre 2026

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 26 octobre au 2 novembre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - F.C. ST BALDOPH - J.S. CHAMBERIENNE - CHAMOUX SPORT FOOT - A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY

Commission des Règlements :
GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD – ENT.S DRUMETTAZ MOUXY

Commission d'Appel Disciplinaire :
FC CHAMBOTTE

Commission Sportive:
U.S. CLUSES BONNEVILLE FORON 74 - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - FC DE HAUTE TARENTAISE (2) - A.S. DE BARBERAZ - MARTHOD SP. (3) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - F.C. ST BALDOPH - AIX F.C. (4) - F. C. CHAMBOTTE - BIOLLAY FOOTBALL CLUB - J.S. CHAMBERIENNE – FC VILLARGONDRAN –

Commission De Discipline

Courrier :
F.C. ST BALDOPH - F.C. DU NIVOLET - F.C. DU NIVOLET

Rapport:
J.S. CHAMBERIENNE - F.C. DU NIVOLET –

Commission Des Arbitres :
CHEVALLIER Michel – FC BELLE ETOILE MERCURY – Gilles HUNSTEDT

Commission des Coupes :
AS UGINE

Commission des Terrains :
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette

Commission Ethique et Incivilité :
F.C. ST BALDOPH - J.S. CHAMBERIENNE –

TEAM SPORT 2000
PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION
450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr
TEAM SPORT 2000

COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Lundi 2 novembre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026



Médailles OR

• CRESTEE DENIS	DISTRICT DE SAVOIE
• TOGNET ANDRE	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

Médailles ARGENT

• ALIX LUC	DISTRICT DE SAVOIE
• DESMARIEUX DANIEL	DISTRICT DE SAVOIE

Médailles BRONZE

• FONTAINE FABIEN	DISTRICT DE SAVOIE
• AMRANE ABDERRAHMANE	US GRIGNON
• CHARRIER BRUNO	FOOTBALL CLUB LA ROCHETTE
• SACHET DANIEL	FC HAUTE TARENTAISE
• CORVAL RENAUD	

Remise en Préfecture le vendredi 4 décembre à 17h30.
Félicitations à tous.

Crédit Mutuel

COMMISSION FAFA

Lundi 2 novembre 2026

Information F.A.F.A. – Saison 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : **Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.**

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairement et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.

- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.

- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles
 Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

 MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

Information F.A.F.A. Emploi – Saison 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

Information F.A.F.A. Formation – Saison 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Cahier des charges Foot5 2026-2027

Cahier des charges Futsal 2026-2027

Cahier des charges Beach Soccer 2026_2027

Cahier des charges Futnet 2026_2027

Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026_2027 (pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026)

Cahier des charges FAFA Matériel 2026_2027

Cahier des charges FAFA Transport (achat) 2026_2027

Cahier des charges FAFA Transport (LLD)

Cahier des charges FAFA Transport (bornes de recharge) 2026_2027

Cahier des charges FAFA Formation 2026_2027

Courriels reçus

- **Communauté de Communes 3CMA ST JEAN DE MAURIENNE**

Reçus 2 dossiers F.A.F.A.

Projet prolongation main courante :

Mise en conformité éclairage :
En cours d'instruction par la Commission F.A.F.A. District.
Un courriel vous sera adressé.

- **Communauté Lac Aiguebelette (NOVALAISE)**

D.A.P. Eclairage et Installations reçues, en cours d'étude par la Commission.

Pour votre abondement Foot Féminin, vous devez adresser un courriel spécifique avec votre dossier F.A.F.A.
Une vérification des licences féminines sera effectuée au moment du dépôt du dossier.

Un courriel de réponse vous sera adressé.

Dossiers – Rappel date échéance

ES DRUMETTAZ-MOUXY :
Lors de la saison 2025/2026 vous avez obtenu de la Fédération Française de Football une subvention au titre du F.A.F.A. pour l'acquisition d'un véhicule.
La date d'échéance de votre dossier arrive à son terme : **21/12/2026.**

Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les documents demandés sont enregistrés sur l'outil dédié avant le 21 décembre 2026.
Après vérification, aucun document n'a été saisi dans l'application.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

Mairie UGINE :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet : Création ou mise en conformité de vestiaires.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 31 mars 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 30 mars 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

Mairie ST REMY DE MAURIENNE :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet : Création ou mise en conformité ou rénovation d'un éclairage pour un classement fédéral.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 31 mars 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 30 mars 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

Mairie LE MONTCEL :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet de sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 28 avril 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 27 avril 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

TRÉSORERIE

Mercredi 4 novembre 2026

REGLEMENTS

Virements :

- USGM LA BATHIE	610.47 €	- FC CHAMBOTTE	1092.99 €
- US ST REMY	103.60 €	- AS BARBERAZ	294.52 €
- FC QUEIGE BEAUFORTAIN	100.00 €	- FC PONT	604.40 €
- FC LAISSAUD	575.24 €	- CS BELLEY	26 €
- FC SUD LAC	1125.35 €	- US CHARTREUSE GUIERS	587.50 €
- US MODANE	383.34 €	- JS CHAMBERIENNE	1547.60 €
- ENT VAL D'HYERES	262.10 €	- AS NOVALAISE	8.97 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 28 octobre 2026.
Ces sommes sont à régler au District avant le 20 novembre 2026.
Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District

RAPPEL

Comme toutes les années, nous vous demandons de régler les frais de secrétariat et de cotisation à l'assemblée générale de fin de saison (juin), mais ces frais vous sont facturés juste avant le premier appel de sommes dues d'octobre.

Exemple :

110826 B2 11 / 21	Remise de Chèque			335,00
131026 COT 73 / 40	Secrétariat 2026 / 2027	SCSECRET (SC-258	195,00	
131026 COT 74 / 40	Cotisation 2026 / 2027	SCCOTIS (SC-25836	140,00	



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

Mr CAREGLIO, président de la commission prévention et éthique : lu et noté, caméras embarquées séniors pour le weekend du 01 novembre 2026.

U.O. ALBERTVILLE 1 : lu et noté, reçu attestation des travaux de la mairie effectués le sur terrain -SYN- Albertville.

AIX F.C : lu et noté, réponse dans la rubrique « notes aux clubs ».

A.S CUINES LA CHAMBRE : lu et noté, reçu arrêté municipal pour le week-end du 08 novembre 2026, et demande d'inversions de rencontres.

USGM LA BATHIE : lu et noté, accord pour inverser les rencontres en D2&D4B, suite à l'arrêté municipal concernant le terrain de l'AS CUINES pour le 08 novembre 2026.

NOTES AUX CLUBS

Fiche navette commission discipline concernant la décision du match aller A.S MONTAGNY 1 /COGNIN SP 3 D5C du 20 septembre 2026.

AIX F.C, la commission sportive vous rappelle que pour modifier la date et/ou l'horaire de vos rencontres, la procédure à suivre est la suivante : Article 34.1.2.1 - Compétition avec utilisation de la F.M.I.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match n° 56510565 D1 du 07 novembre 2026 E.S TARENTAISE 1 / ENT.S DRUMETTAZ MOU 2 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 18H00, pas de réponse du club adverse, maintenu à 20H00 au stade Emmanuel Fresno-SYN-E6- Aigueblanche

Match n°56513625 D2 du 08 novembre 2026 F.C.B.E MERCURY 2 /CHAMBERY SPORT 73 demande effectuée sur Footclubs, se jouera à 14H30 stade de la Grillette- SYN-Mercury, accord de la commission sportive, match R3 avancé au 07 novembre 2026 à 19H00

Match n°56513627 D2 du 08 novembre 2026 AS CUINES LA CHAMBRE1 / US GRAND MONT LA BATHIE1, demande d'inversion car arrêté municipal, et application de l'article 26-10-2,
La rencontre devient U.S GRAND MONT LA BATHIE 1 / A.S CUINES LA CHAMBRE 1, et se jouera stade d'ARBINE à 14H30, accord de la commission sportive.

Match n° 56524129 D3A du 07 novembre 2026 ENT.S DRUMETTAZ MOU 3/ AS LA BRIDOIRE 1 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 19H00, pas de réponse de l'équipe adverse, maintenu à 20H00 au stade des Fins 2-SYN-T5-E6 à DRUMETTAZ.

Match n°56524263 D3B du 07 novembre 2026 A.S MONT JOVET BOZEL 1 / U.S GRIGNON 1 demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre à 19H00 avec accord du club adverse et de la commission sportive, au stade Maxime Pautot-PN-NT-E6 à BOZEL.

Match n°56519513 D4B du 08 novembre 2026 F.C LAISSAUD 2 / C.A MAURIENNE 2, demande d'inversion refusée par l'équipe adverse, maintenu à 12H45 au stade des Marais -PN- T4 à LAISSAUD

Match n°56513627 D4B du 08 novembre 2026 AS CUINES LA CHAMBRE 2 / US GRAND MONT LA BATHIE 2, demande d'inversion car arrêté municipal, et application de l'article 26 - 10 - 2,
La rencontre devient U.S GRAND MONT LA BATHIE 2/ A.S CUINES LA CHAMBRE 2, se jouera stade d'ARBINE à 12H15, accord de la commission sportive.

Match n° 79351294 D5A du 08 novembre 2026 FC LAISSAUD 3/ FC VILLARGONDRAN 3, demande effectuée sur Footclubs pour avancer la rencontre au 07 novembre 2026 à 14H30 avec accord du club adverse et de la commission sportive, au stade des Marais -PN- T4 à Laissaud, occupation terrain le 08 novembre 2026.

MATCH COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATIONS

Match Aller n°56518616 D4A du 11 octobre 2026 F.C ST BALDOPH 2 / A.S LA BRIDOIRE 2.

Match Aller n° 56513622 D2 du 18 octobre 2026 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1/ F.C.B.E MERCURY 2.

REGLEMENTS SPORTIF – DISTRICT DE SAVOIE

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Championnat Séniors Article 26 - 10 – 2 :
Sauf décision contraire du Comité de Direction du District, à compter du 1er novembre jusqu'au 31 mars compris de la saison en cours, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point).
L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 :
Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

Responsables Séniors :	Cédric YSARD :	07 71 01 89 31
	Sauveur MICALLEF :	06 23 06 49 93

COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20 **Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63**

Réunion du lundi 2 novembre 2026

COURRIERS RECUS

Reçu : courriers FC CHAMBOTTE transmis à la commission d'appel
FC HAUTE TARENTAISE planning des terrains « merci »
FC BIOLLAY demande de modification « par mail »

CHAMPIONNAT du 7 novembre 2026

MATCH N° 79667334 FC-HAUTE TARENTAISE / GAPS se joueras à 15 H 00 à AIME LA PLAGNE
MATCH N° 79667334 FC-HAUTE TARENTAISE / GAPS se joueras à 15 H 00 à AIME LA PLAGNE

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 2 novembre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accession pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U17 :

- Seront qualifiés en D1 : les 6 premiers de la poule A Niveau 1 + les 4 premiers de la poule B Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : Les 6 équipes restantes du brassage Niveau 1 + Le premier de chaque brassage Niveau 2
- Seront qualifiés en D3 : Les 14 équipes restantes du brassage Niveau 2

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL
Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY
Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

CHAMPIONNAT du 7 novembre 2026

N°79137823 ENT DRUMETTAZ MOUXY- AIX FC se jouera à 15H30 à DRUMETTAZ
N°79137854 CA MAURIENNE- US LA RAVOIRE se jouera à 15H30 STADE GAVARINI
N°79138757 SAINT PIERRE-HAUTE COMBE DE SAVOIE se jouera à 17H00 à SAINT PIERRE
N° 79140695 FC ST BALDOPH – AS BARBERAZ 1 se jouera à 15H00

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 2 novembre 2026

COURRIERS DES CLUBS

POULE D.1. A.
Match N°. 79162323. F.C. NIVOLET 2 / ENT. VAL d'HYERES 1. Attente réponse club visiteur pour jouer à 12h00. (Manque le lieu de la rencontre ?).

POULE D.1. B.
Match N°. 79233232. F.C. NIVOLET 3 / HAUTE TARENTAISE 1.
Se joue à 12H00 au stade LAMBERT à BASSENS.

POULE D.2.A.
Match N°. 79233512. ENT. DRUMETTAZ MOUXY 2. / BELLEY 3.
Se joue sur le terrain de MOUXY.
POULE C.
Match N°. 79439373. HTE TARENTAISE 3 / GJ LA SAVOYARDE 3
Se joue le samedi 17H00 à AIME.

Journée N°. 07. Avancé au Samedi 14 Novembre 2026.
POULE C.
Match N°. 79439375. ENT ASHCS BOZEL 2 / HAUTE TARENTAISE 3.
Se joue à BOZEL à 15H00.

. Journée N°. 07. du 15 Novembre 2026.
Match N°. 79162328. AIX F.C. 3 / U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2. Attente validation du club visiteur pour jouer à 12H30.
INFO : Pour les clubs de la POULE C. Les MATCHS contre HTE TARENTAISE se jouent tous à AIME.

U13

Lundi 2 novembre 2026

INFO CLUBS

• **Accession au Critérium – Phase de printemps**

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accession à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accession au Critérium est réservée aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accessions au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- ***Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.***
- ***Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.***
- ***En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué***
- ***23.3.1. Nombre de points***
- ***23.3.2. Confrontation directe.***
- ***23.3.6 Plus grande différence de but générale***
- ***23.3.7 Tirage au sort***
- ***Les points 3 à 5 ne sont pas applicable au foot à 8***

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.
Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.
Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard **le vendredi précédant le week-end de la rencontre.** Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.
Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS ÉDUCATEURS

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

RECEPTION MAIL CLUB

Reçu et lu mail de J.S. CHAMBÉRIENNE pour modification responsable catégorie.
Reçu mail de COGNIN SPORT une réponse vous a été apportée.
Reçu mail de BIOLLAY F.C. après étude de votre demande nous sommes dans l'incapacité d'y répondre favorablement.

Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

Utilisation de la FMI est obligatoire

MODIFICATION HORAIRE OU DATE

F.C. HTE TARENTAISE 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 **D1 Poule C**
F.C. HTE TARENTAISE 2 contre ENT. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule C**
Le 07 novembre 26 à 13H15 au STADE JEAN-CLAUDE ROCCA à AIME-LA PLAGNE.

MARTHOD SPORTING contre F.C. B. E. MERCURY 4 **D3 Poule C**
Le 07 novembre 26 A 14H au STADE MUNICIPAL à MARTHOD.

COGNIN SPORTING contre U.S. CHARTREUSE GUIERS **D2 Poule B**
Le 07 novembre 26 à 12H30 au STADE du CHATEAU à COGNIN

CHAMBÉRY SAVOIE FOOT 2 contre U.S. CHARTREUSE GUIE **D1 Poule A**
Le 07 novembre 26 A 12H au STADE MAGER à CHAMBÉRY

F.C. NIVOLET 1 contre U.S. GRIGNON 1 **D1 Poule A**
Le 07 novembre 26 A 15H au STADE des BARILLETTE à ST ALBAN

ENT DRUMETTAZ MOUXY 3 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3 **D2 Poule A**
Le 07 novembre 26 A 13H au STADE des FINS DRUMETTAZ

C.S. BELLEY 2 contre U.S. LA RAVOIRE 2 **D2 Poule B**
Le 07 novembre à 10H au STADE PAUL CHASTEL à BELLEY

GJ LA SAVOYARDE contre J.S. CHAMBERIENNE 1 **D2 Poule A**
GJ LA SAVOYARDE 3 contre J.S. CHAMBERIENNE 2 **D3 Poule A**
Le 07 novembre à 11H au STADE des MARAIS à LAISSAUD.

REPORT DE MATCH SUR DATE OFFICIEL

U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 contre AIX F.C. 1 **D1 Poule A**
Le 04 novembre à 16H00 au STADE CHARLES BOURSIER à ST LAURENT DU PONT.

REFUS DE MODIFICATION DE MATCH

ST PIERRE SPORT 2 contre QUEIGE BEAUFORTIN **D3 Poule C**

Le 07 novembre à 13H15 au STADE STEPHANE NOVET ST PIERRE D'ALBIGNY

U11 Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Calendrier :

Le planning de la journées 4 (14/11) est sur le FAL et a été envoyé à tous les référents de la catégorie par mail .
Le planning de la journée 5 (21/11) est sur le FAL ;
ATTENTION : à bien regarder les lieux des plateaux.

- samedi 7/11 : J3 critérium
- samedi 14/11 : J4 critérium
- samedi 21/11 : J5 critérium
- samedi 28/11 : J6 critérium
- samedi 05/12 : J7 critérium

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 03 octobre 2026

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D1

- CS BELLEY 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- US CULOZ GD COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 10 octobre 2026

D2/D3

- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)
- ST PIERRE SPORT FOOTBALL F (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 1 et 2 (feuille de critérium)
- US CULOZ GD COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL (feuille d'effectif)

DERNIER RAPPEL : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 09 novembre 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPELS :

les matchs de la 1ère rotation débutent à **9h45**
le défi jonglerie est **OBLIGATOIRE**

U10-U11 – LA SAISON

U10-U11

Un Football pour tous les enfants





CADRE FFF	18 dates minimum Organisation à 4 équipes 60 min (2 x 30')	INCONTOURNABLES	EVOLUTIONS REGLES

La Rentrée du Foot
3 dates en septembre

Festival U11
4 dates (défi technique TAB)
J+ (format Coupe)
3 dates au Printemps 2027

Challenge (avec défi jonglerie)
14 dates sur la saison (7 par phase)

5v5 (futsal et extérieur)
Janvier - Février
4 à 5 dates
Via le SAVOIE FUTSAL TOUR

Défi technique
(Jonglerie 1' en duel par niveau)
= pas de retour

Opposition par Niveau
(Engagement, dissociation)

Différentes phases
(2 ou 3 phases)

Arbitrage des jeunes par les jeunes
(à la touche)

Pause « rotations »
15'

NOUVEAU

Hors-Jeu
Ligne médiane



Passion — Plaisir

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-U11

Un Football pour tous les enfants





	RENCONTRES	JONGLERIE PAR NIVEAU Défi 1 vs 1 (2 x 1')
Début 9H45	NIVEAU D2 A vs B et C vs D	↓
10H20	NIVEAU D3 A vs B et C vs D	NIVEAU D2 A vs B et C vs D
10H55	NIVEAU D2 G1 vs G2 et P1 vs P2	NIVEAU D3 A vs B et C vs D
11H30	NIVEAU D3 G1 vs G2 et P1 vs P2	Fin 12H05



Passion — Plaisir

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

U6/U7 **Edouard FROGER 06 10 56 18 18**

Lundi 2 novembre 2026

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7 : Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)
Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

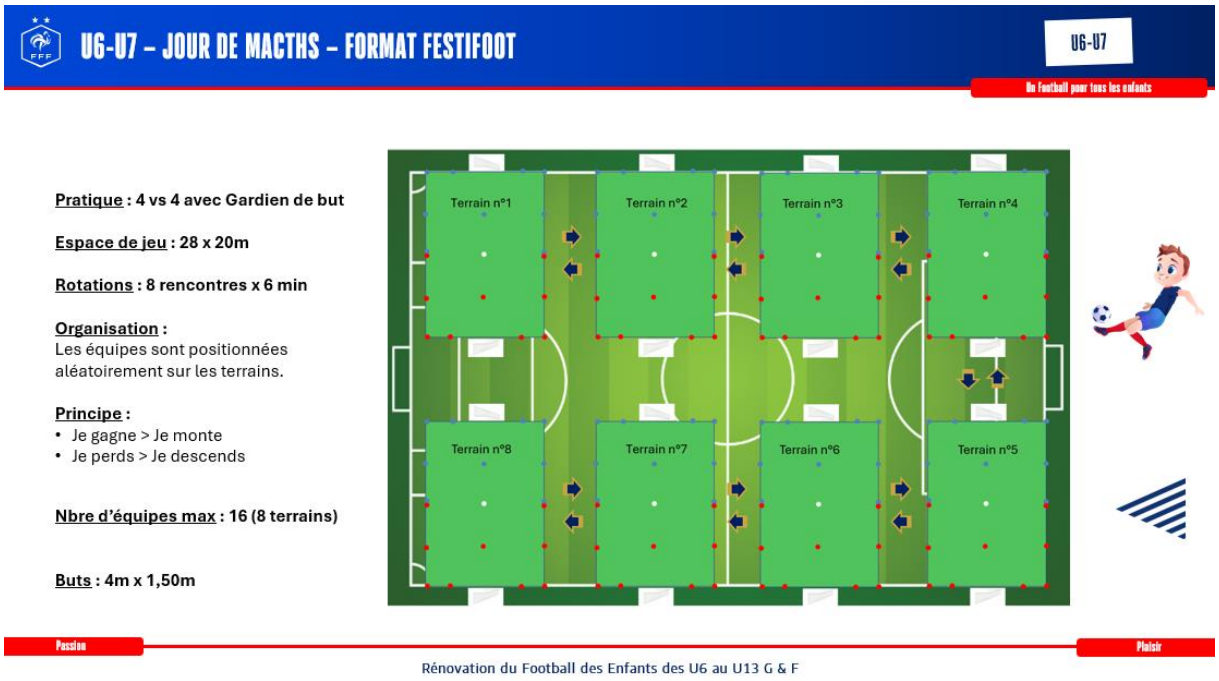
Organisation de la phase d'automne 2026 :

- Samedi 07 novembre : FESTIFOOT U7
- Samedi 14 novembre : FESTIFOOT U6
- Samedi 21 novembre : PLATEAU U7
- Samedi 28 novembre : PLATEAU U6
- Samedi 05 décembre : PLATEAU U7

Une mise à jour du calendrier U6/U7 dans le FAL, a été réalisée ce mardi 02 novembre 2026

De nombreuses modifications ont été réalisées. Merci d'en prendre bonne note.

Organisation FESTIFOOT :



En cas d'annulation d'un plateau :

- Mail officiel au District de Savoie de Football (district@savoie.fff.fr), avec motif
- Mail officiel aux clubs (Adresses mails officielles des clubs @laurafoot.net)
- Contact téléphonique avec accusé de réception aux référents de la catégorie

FAL / Amendes de 35€ :

A titre très exceptionnel, merci aux clubs concernés de régulariser leur situation administrative, via le FAL (feuilles récap ou feuilles de présence), **avant la fin de la semaine**.

1 - Samedi 10 octobre 2026	Classique	5	Affecter des équipes aux sites		
Date - Heure	**Organisateur**	**Installation**	**Équipe(s)**	**Feuille récap**	**Présence(s)**
10/10/2026 - 13h30	**U.s. La Motte Servolex**	Complexe Sportif Raoul Villot 2	10	**Transmise**	4/6
10/10/2026 - 13h30	**St Pierre Sport Football**	Stade Stéphane Novet	12	**En attente**	7/10
10/10/2026 - 14h00	**Groupement Jeunes De L...**	Stade Guy Favier 1	9	**Transmise**	3/4
10/10/2026 - 14h00	**A.s. Mont Jovet Bozel**	Stade Maxime Pautot	9	**Transmise**	0/0
10/10/2026 - 14h00	**F. C. Chambotte**	Stade Philippe Basso 1	10	**Transmise**	5/5

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 2 novembre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Pour les clubs du District 73, merci d'envoyer les copies des feuilles de frais arbitres par mails ou courriers au District pour remboursement.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 *25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires .

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues.

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues

COUPE DE FRANCE

07 AU 08 NOVEMBRE 26	2ème TOUR COUPE DE FRANCE

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

Mails : Demande du GAPS et de l'US DOMESSIN pour créer une entente pour la compétition coupe de Savoie futsal catégorie U13 F.

Réponse : Au vu des effectifs U13 F du groupement et de l'U S DOMESSIN, l'entente est autorisée pour cette compétition et catégorie. Merci à vous de faire le nécessaire dans Foot club ou de prendre contact avec le secrétariat du district.

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M :
1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M :
1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 10H30/14H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M :
1er tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 10H15/13H00
2ème tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M :
1er tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 13H30/16H00
2ème tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M :
1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3ème tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins :
1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins :
1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins :
1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs
Masculin U 15 : 10 joueurs
Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
Seniors :12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses
U 15F : 10 joueuses
U 18F : 10 joueuses
Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*
U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*
U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026
- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.
- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
- Protège- tibias.
- Shorts/chaussettes identiques.
- Chaussures adaptées au futsal.
- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73
- FC DU NIVOLET

U20

FC DU NIVOLET

US CHARTREUSE GUIERS

U17

US CHARTREUSE GUIERS

FC MERCURY

FC CHAMBOTTE

FC NIVOLET

U15

US CHARTREUSE GUIERS

FC MERCURY

FC CHAMBOTTE

FC NIVOLET

U13

US CHARTREUSE GUIERS

FC MERCURY

FC NIVOLET

ENT S DRUMETTAZ MOUXY

SENIORS FEMININES

US CHARTREUSE GUIERS

FC CHAMBOTTE

U18 F

U15 F

US CHARTREUSE GUIERS

FC DU NIVOLET

U13 F

US CHARTREUSE GUIERS



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Présents : Jérôme SPADA. Patrick JANET,
Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

7ème tour de CDF aura lieu **le 14 novembre 2026**

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 13 décembre 2026
Le tirage est prévu courant novembre

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 13 décembre 2026
Le tirage est prévu courant novembre

FEMININES A 8

À la suite du forfait de la Rochette
Reste 8 équipes pour cette Coupe

Tirage des ¼ prévu en décembre

U20 TRIQUET

¼ de finale le samedi 27 mars 2027
Le tirage est prévu courant novembre

U17 TRONCY

Match en retard du 2ème tour le samedi 12 décembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

¼ de finale le dimanche 28 mars 2027
Le tirage est prévu courant décembre

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)
Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE SERA RETIRÉS DES COUPES

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

3ème tour le samedi 12 décembre 2026 à 14h00
Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs
1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Le Tirage est prévu courant novembre

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

U11 CREDIT AGRICOLE

2ème tour le samedi 6 mars 2027 à 10h00
Arrivée au stade à 9h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4

Le Tirage est en ligne sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :
L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau
A-B-C-D-E
Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes
https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/



PEREQUATIONS

Coupe CORTADE

2ème tour – Dimanche 25 octobre 2026

Nombre de rencontres :	12	Nombre de clubs :	24
Frais d'arbitrage :	1 098.27 €	Frais de déplacement :	1 426.00 €
Total des frais engagés :	2 524.27 €	**Soit dû par club :**	**105.18 €**

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC CHAUTAGNE :	33.68 €
US GRIGNON :	3.68 €
FC CHAMBOTTE :	40.68 €
A MONTMELIAN :	40.68 €
YENNE :	11.18 €
FC SAINT BALDOPH :	33.68 €
FC PONT :	27.18 €
AS UGINE :	11.18 €
ST PIERRE SPORT :	5.18 €
JS CHAMBERY :	5.18 €
FC LAISSAUD :	89.18 €
FC DU NIVOLET :	91.18 €
US CHARTREUSE GUIERS :	75.18 €
UO ALBERTVILLE :	85.18 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

AS CUINES LA CHAMBRE :	1.32 €
FC HAUTE TARENTAISE :	9.62 €
CA MAURIENNE :	15.14 €
US MODANE :	11.98 €
CHAMBERY SPORT 73 :	24.82 €
A PORTUGAIS CROIX ROUGE :	78.82 €
FC ST MICHEL MAURIENNE :	134.84 €
ES TARENTAISE :	102.82 €
AIX FC :	130.84 €
FC MERCURY :	42.82 €

Coupe RAFFIN

2ème tour – Dimanche 25 octobre 2026

Nombre de rencontres :	7	Nombre de Clubs :	14
Frais d'arbitrage :	499.60 €	Frais de déplacements :	568.00 €
Total des frais engagés :	**1 067.60 €**	**Montant du par club :**	**76.26 €**

Les clubs ci-dessous doivent au District

CA YENNE :	11.76 €
AIX FC :	16.96 €
JS CHAMBERIENNE :	16.96 €
FC LAISSAUD :	4.76 €
SP COGNIN :	26.26 €
LE HAUT FOOT CLUB CHAMBERY :	46.26 €
FC DU NIVOLET :	66.26 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	22.26 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

USGM LA BATHIE :	1.75 €
AS HAUTE COMBE SAVOIE :	1.75 €
FC MERCURY :	12.75 €
FC VILLARGONDRAN :	63.74 €
US DOMESSIN :	83.74 €
ENT DRUMETTAZ MOUXY :	47.75 €

Coupe U15 – Georges PILLET

2ème Tour – Dimanche 18 octobre 2026

Nombre de rencontres :	7	Nombre de clubs :	14
Frais d'arbitrage :	451.80 €	Frais de déplacements :	436.00 €
Total des frais engagés :	887.80 €	**Soit par club :**	**63.41 €**

Les clubs ci-dessous doivent au District

LE BOURGET DU LAC :	7.91 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	13.11 €
ENT DRUMETTAZ MOUXY :	7.91 €
AS DE BARBERAZ :	7.91 €
GRPT LA SAVOYARDE :	7.91 €
FC DU NIVOLET :	35.41 €
US LA RAVOIRE :	45.42 €
FC SUD LAC :	41.41 €
USC AIGUEBELLE (ENT BASSE MAURIENNE) :	15.41 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

AS HTE COMBE (ENT ASHCS/BOZEL) :	11.08 €
FC MERCURY :	41.58 €
US DOMESSIN :	6.58 €
FC CHAMBOTTE :	66.58 €
ES TARENTAISE :	56.58 €

FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 0 28 06 72 52

Réunion du lundi 2 novembre 2026

CHAMPIONNAT du 8 novembre 2026

MATCH N° 79122677 CŒUR SAVOIE FOOT / JS CHAMBERIENNE
MATCH N° 79123011 ETS LE BOURGET DU LAC / US ST REMY
MATCH N° 79123354 ENTF CHAUTAGNE / AS BARBERAZ
MATCH N° 79123355 SF CHAMOUX / ENTS DRUMETTAZ MOUXY
EXEMPT **US LA MOTTE SERVOLEX**

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82
Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 2 novembre 2026

ATTENTION –
Suite à l'inscription du club du FC CHAMBOTTE, le planning a été modifié.
Merci aux clubs d'en prendre bonne note.
En cas de problème, contacter Carole au 07.88.67.32.78

Match entre le 9/10 et le 31/10:
AS LE MONTCEL – CA YENNE
ENT S DRUMETTAZ MOUXY – US LA RAVOIRE
CHALLES SF – FC SUD LAC
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – BAUGES FC
FC HAUTE COMBE – JS CHAMBERY
AS NOVALAISE – US CHARTREUSE GUIERS

Match entre le 01/11 et le 15/11:
BAUGES FC – AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - CA YENNE
+++
ENT DRUMETTAZ MOUXY – FC CHAMBOTTE

Match entre le 15/11 et le 30/11:
CA YENNE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
JS CHAMBERY – AS NOVALAISE
FC SUD LAC – AS LE MONTCEL
FC BAUGES – CHALLES SF
US CHARTREUSE GUIERS – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Match entre le 30/11 et le 15/12:
AS LE MONTCEL - JS CHAMBERY
CA YENNE - BAUGES FC
+++
FC CHAMBOTTE – US LA RAVOIRE

Match entre le 15/03 et le 04/04 :
AS LE MONTCEL - US CHARTREUSE GUIERS
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - JS CHAMBERY
BAUGES FC – US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHALLES SF
FC HAUTE COMBE – FC SUD LAC
AS NOVALAISE – CA YENNE

Match entre le 05/04 et le 18/04 :
BAUGES FC - JS CHAMBERY
CA YENNE - AS LE MONTCEL
+++
FC SUD LAC – FC CHAMBOTTE

Match entre le 19/04 et le 09/05 :
CA YENNE - ENT S DRUMETTAZ MOUXY
US LA RAVOIRE - AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS
CHALLES SF - FC HAUTE COMBE
AS NOVALAISE - BAUGES FC
FC SUD LAC - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Match entre le 10/05 et le 30/05 :

AS LE MONTCEL - CHALLES SF
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - FC HAUTE COMBE
FC SUD LAC - CA YENNE
JS CHAMBERY - US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – FC CHAMBOTTE
US CHARTREUSE GUIERS - BAUGES FC

Match entre le 31/05 et le 13/06 :

AS NOVALAISE - AS LE MONTCEL
CA YENNE - US LA RAVOIRE
BAUGES FC - ENT S DRUMETTAZ MOUXY
US CHARTREUSE GUIERS - FC SUD LAC
FC HAUTE COMBE - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
CHALLES SF - JS CHAMBERY

DATE RETENUE POUR LE PLATEAU FUTNET : JEUDI 22 AVRIL 2027



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 4 novembre 2026

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :
Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant

T au sein du club.

- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

FORMATIONS 2026-2027

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026
Lieu : Stade Charles BOURSIER, Saint LAURENT du Pont – US CHARTREUSE GUIERS
Coût : 90 €
Inscriptions validées : 8
Lionel COURRIER – Cédric PONCET (FC CHAMBOTTE)
Remy DEGARDIN - Lukas MICHELI (AS BARBERAZ)
Nicolas GRANIER – Franck LAMBERT (JS CHAMBÉRIENNE)
Mohamed BEN TAHLA (US LA MOTTE SERVOLEX)
Justine ALVES GOMES (FC LAISSAUD)
Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 6 octobre 2026.

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes
Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026
Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET
Coût : 180 €
Inscriptions validées : 7
Pierrick MAILLARD (FC LAISSAUD)
Mederic LOUIS (AS UGINE)
Yann CAPITAINE (FC MERCURY)
Damien CORNARDEAU (US LA RAVOIRE)
Adem DEROUICH (FC CHAMBOTTE)
Arthur GUINET (FC VALLEE DU GUIERS)
David FAURE (FC LA FILIERE 74)
Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 21 octobre 2026

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027
Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 16

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Maurienne
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027
Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 7

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027
Lieu : à définir – Bassin Albertvillois
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 14

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Tarentaise
Coût : 120 €
Inscriptions reçues : 3

CERTIFICATIONS 2026-2027

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : jeudi 19 novembre 2026
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscriptions reçues : 5
Grégory DELONG (GRESIVAUDAN 38)
Lionel DA SILVA RODRIGUES (FC CHAMBOTTE)
Sylvain BRUYERE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Thimotée ROCHI (MONTMÉLIAN A)
Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 octobre 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 29 avril 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : mardi 11 mai 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscription reçue : 1



COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

02 novembre 2026

REMISE LABEL

Félicitations aux clubs ci-dessous qui ont obtenu **les labels jeune FFF Crédit Agricole et labels jeune FFF Crédit Agricole Féminines pour la période 2026/2030 :**

- **US CHARTREUSE GUIERS**
- **ST PIERRE SPORT FOOTBALL**

Merci de prendre contact avec la commission pour l'organisation des remises officielles (proposition de dates)



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 2 novembre 2026

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

COURRIER

Réception :
ST BALDOPH, LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N°7 :
Match N° 79915307 : US LA MOTTE SERVOLEX– US LA RAVOIRE - U15 COUPE PILLET du 18 octobre 2026

Dossier N°8 :
Match N° 79123339 : ETS LE BOURGET DU LAC – ENT S DRUMETTAZ MOUXY – Féminines Séniors du 25 octobre 2026

ÉVOCATION

Dossier N° 6 :
Match N° 56513622 : LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 – FCBE MERCURY 2 senior D2 poule A du 18 octobre 2026.

DÉCISIONS

Dossier N° 4 :
Match N° 56518616 : FC ST BALDOPH 2 – US LA BRIDOIRE 2 senior D4 poule A du 11 octobre 2026.

La décision paraitra dans un prochain PV

Dossier N° 6 :

Match N° 56513622 : LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 – FCBE MERCURY 2 senior D2 poule A du 18octobre 2026.

La décision paraitra dans un prochain PV

Dossier N°7 :

Match N° 79915307 : US LA MOTTE SERVOLEX– US LA RAVOIRE - U15 COUPE PILLET du 18 octobre 2026

Réserve du club US LA RAVOIRE sur la qualification et la participation au match de tous les joueurs de l`équipe de l'US LA MOTTE SERVOLEX pour le motif suivant :

- Participation en équipe inférieure des joueurs de l`équipe de LA MOTTE, ceux-ci ayant participé au dernier match en équipe supérieure (championnat R2) le 11 octobre 2026.

Celle-ci ne jouant pas ce jour, ces joueurs ne peuvent pas participer aujourd`hui 18 octobre 2026 au match de coupe de Savoie u15.

Après consultation de la feuille de match du championnat U15 R2 du 11 octobre 2026 (LA MOTTE-MONTREAL LA CLUSE) , plusieurs joueurs ont participé à ce match.

L'équipe de LA MOTTE SERVOLEX 2 est en infraction avec l'article 7.1.2. des règlements sportifs du district

La commission des règlements

- **Décide match perdu à LA MOTTE SERVOLEX 2**
- **Qualifie l'équipe de l'U S LA RAVOIRE pour le tour suivant**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**
- **Remboursement des frais d'appui par LA MOTTE SERVOLEX**

Dossier N°8 :

Match N° 79123339 : ETS LE BOURGET DU LAC – ENT S DRUMETTAZ MOUXY – Féminines Séniors du 25 octobre 2026

Réserve du club de l'ETS BOURGET DU LAC concernant la qualification et la participation au match de toutes les joueuses de l`équipe de l4ENT S DRUMETTAZ MOUXY pour le Motif suivant :

- Participation en équipe inférieure des joueuses de l`équipe de DRUMETTAZ celles-ci ayant participé au dernier match en équipe supérieure (championnat ISERE à 11 du 11 octobre 2026)

. Celle-ci ne jouant pas ce jour, ces joueurs ne peuvent pas participer aujourd`hui 18 octobre 2026 au match de coupe de Savoie féminines.

Après consultation de la feuille de match du championnat féminin de l'ISERE du 11 octobre 2026 (HAUTE TARENTAISE- DRUMETTAZ, plusieurs joueuses ont participé à ce match.

L'équipe de l'ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 est en infraction avec l'article 7.1.2. des règlements sportifs du district

La commission des règlements

- **Décide match perdu à ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY**
- **Qualifie l'équipe de l'E S BOURGET pour le tour suivant**
- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**
- **Remboursement des frais d'appui par l'ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY**

CONVOCATIONS A AUDITION

Match : **N° 56518616 – FC ST BALDOPH 2 / AS LA BRIDOIRE 2 – Séniors D4 Poule A – DU 11/10/2026**

Les personnes concernées sont convoquées devant la Commission des règlements de Savoie de Football :

Lundi 16 novembre 2026 à 18H00
Au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports – 90, Rue Henri Oreiller
Parc de Buisson Rond – 73000 CHAMBERY

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de vous taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites. Les noms de ces personnes devront être communiqués à la Commission des Règlements au moins 48 heures avant la date de la présente audition, étant entendu que le Président de l'organe règlementaire se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives. Les rapports sont consultables, en présence d'un membre de la Commission des Règlements du District, le lundi à partir de 18 heures, au siège du District. (Aucune photocopie délivrée, ni aucune photo possible)
La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que toute personne présente à l'audition est tenue de justifier son identité et présenter sa licence. Toute personne absente en audition, qui n'aura pas fourni à la Commission, par mail district@savoie.fff.fr ou par courrier, une attestation d'indisponibilité de son employeur ou un certificat médical dans les 96 heures précédant l'audition, sera amendée comme prévu par les règlements sportifs du District, de la somme de 35 €.
Nous vous informons également que :
• vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation sans condition de délai, pourvu qu'il soit raisonnable, étant entendu que le Président de l'organe règlementaire se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraitraient abusives,
• vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Savoie de Football le lundi entre 18h à 19h,
• les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel ≪ Mon Espace F.F.F. ≫ (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence),
• vous pouvez être assisté d'un interprète de votre choix à vos frais ou d'un interprète choisi par l'instance concernée aux frais de celle-ci, dans le cas où il ne parle pas ou ne comprend pas suffisamment la langue française,
• conformément aux dispositions de l'article 3.3.7 du Règlement disciplinaire annexe aux Règlements Généraux de la F.F.F., le remboursement des frais entraînés par la présente procédure sera imputé au club sanctionné (ou auquel appartient le licencié sanctionné).

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations sportives.

Le Président de la Commission,
SAILE René

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



Réunion du Lundi 2 novembre 2026

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Arthur OLAGNON (VAL D'HYERE), complément de dossier Arbitre (pièce admininistrative.

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Yannick DECKER (ST PIERRE SPORT), le 25/10/26

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Laurent CABY (MONTMELIAN), le 01/11/26

-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Lucas BENAISSAI (U S AIGUBELLE), le 25/10/26

-M. Denis CRESTEE observation de M. Arthur OLAGNON (VAL D'HYERE), le 18/10/26

Mail, Courrier Club

-Football Club de ST PIERRE SPORTS (M. CHALANT Eric) mail concernant les désignations d'arbitre sur le championnat de D5.

Réponse CDA : Situation que l'on peut comprendre (absence d'arbitre en D5), mais sur le sujet de règlement frais d'arbitrage d'un arbitre bénévole / dirigeant, nous ne pouvons pas répondre favorablement à votre demande.

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



RESULTATS FIA OCTOBRE 2026

Félicitations aux candidats reçus

Remerciements aux formateurs présents à la FIA SAVOIE

Foot SAVOIE

PV N° 793 du 4 novembre 2026

NOM	Prénom	N° licence	Club	N° d'affiliation	Admis(e) ou Ajourné(e)	Motif absence et/ou Autres
HARRDY DIEU DONNIS	Lygie Justiasse	9605862793	AIX FC	504423	ADMIS	
CHIHAB	Mehdi	9602259645	AS Barberaz	560679	ADMIS	
CHARLES	Ethan	9604505811	AS Haute Combe de Savoie	582696	ADMIS	
JAY	Mathis	9602681166	AS Haute Combe de Savoie	582696	ADMIS	Major
MAAMRI	Mohamed	2546654600	CA Maurienne	541586	ADMIS	
PORCHE	Antonin	9602571539	CA Maurienne	541586	AJOURNÉ	
GAALOUL	Dina	9604922800	Chambéry Savoie Foot	581459	ADMIS	
BOUCAUT	Lilian	9604212129	FC Chambotte	551005	ADMIS	
MARTINET	Ylan	2548386504	FC La Rochette	504263	ADMIS	
DEGHIMA	Iyad	2547817327	Ht Foot Club Chambéry	561254	ADMIS	
GHANI	Chamsedine	2547472225	Ht Foot Club Chambéry	561254	ADMIS	
JUAN	Nael	2547378401	Ht Foot Club Chambéry	561254	ADMIS	
COLZY	Léa	9605614939	St Rémy UN.SP	523657	ADMIS	
SEGHROUCHNI	Adam	9604453150	UO Albertville	580955	ADMIS	
BERTHET	Loan	9602496119	US La Ravoire	560679	ADMIS	
MESRARI	Souheil	2546781000	US La Ravoire	518768	ADMIS	
BACHIRI	Youssef	2548450262	US La Ravoire	518768	ABSENT	MALADE
GACHET	Damien	2511136593	JS Chambérienne	518607	ABSENT	
GAUTIER HUNTINGDO	Lucia	9603294050	Chambéry Savoie Foot	581459	ABSENT	
TRASNEA	Ilinca	9603576654	Chambéry Savoie Foot	581459	ABSENT	

Félicitations aux candidats Savoyards qui ont suivi la F I A sur le District de l'Isère et F I A Féminines de Ligue AURA

GALLET	Bastien	2547897321	U O Albertville	580955	ADMIS
VEILLAUD	Maha	9603237070	Chambéry Savoie Foot	581459	ADMIS

Note aux Clubs

MAINTENANT LES DEMANDES DE LICENCES ARBITRES SONT A FAIRE LE PLUS VITE POSSIBLE POUR VOTRE COUVERTURE STATUT D'ARBITRAGE

A CE JOUR le 02/11/26
Les demandes de licences non-faîtes par les clubs

MARTINET Ylan	22/10/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026	Non	2548386504
CHIHAB Mehdi	26/09/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026	Non	9602259645
VEILLAUD Maha	24/10/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026	Non	9603237070
BOUCAUT Lilian	23/06/2011	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026	Non	9604212129
GAALOUL Dina	08/09/2006	8606	District Stagiaire	25/10/2026	Non	9604922800

NOTE AUX CLUBS - SAISON 2026 / 2027



Notre session de formation 1ére session SAISON 2026/2027 est finalisée.
Vous allez avoir des stagiaires Arbitres jeunes et seniors
qui vont être désignés sur vos rencontres.
Nous vous demandons et comptons sur vous pour les recevoir
et les aider au mieux pour la gestion de vos rencontres.
Merci,
La Commission des Arbitres de SAVOIE

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Aux Arbitres qui officient sur les rencontres Régionales et District du point suivant :

***Important :** merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.*
À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.
Nous vous remercions par avance de votre vigilance.

RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES

« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »

*Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023 (à destination des dirigeants des équipes de **U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2**) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier:*

- ***ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club**.*

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats,
De faire une application administrative stricte à cette directive de la Ligue AuraFoot.

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 07 et 08 NOVEMBRE 2026

MARTIN Guillaume Indisponible du 06/11/2026 au 08/11/2026 Convenance personnelle
SERNA Jacques Indisponible du 07/11/2026 au 08/11/2026 Convenance personnelle
NDIAYE Jacques Indisponible le 08/11/2026 de 14H30 à 23H30 Convenance personnelle
Indisponible le 07/11/2026 Convenance personnelle
LECORNE Cedric Indisponible du 01/10/2026 au 01/01/2027 Raison professionnelle
CHAMMY Jamal Indisponible le 08/11/2026 Convenance personnelle
MESTACH Jacky Indisponible du 01/09/2026 au 31/12/2026 Raison personnelle
SOTO Gerard Indisponible le 08/11/2026 Convenance personnelle
BELAROUCI Ismael Indisponible le 08/11/2026 de 07H30 à 13H Raison professionnelle
Indisponible le 07/11/2026 Convenance personnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 10/10/2026 au 01/06/2027 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle
GUENTRAH Cherif Indisponible du 04/11/2026 au 14/11/2026 Convenance personnelle
LAMBERLIN Yann Indisponible du 07/11/2026 au 08/11/2026 Congés
ROIGNAU Dylan Indisponible du 27/10/2026 au 20/11/2026 Congés
DUMANDAG Hamza Indisponible le 07/11/2026 Convenance personnelle
AIT KHOUYA Abdessamad Indisponible le 08/11/2026 Raison professionnelle
Indisponible le 07/11/2026 de 07H30 à 17H Raison professionnelle
MICHON Severine Indisponible le 08/11/2026 Convenance personnelle
Indisponible le 07/11/2026 de 16H30 à 23H30 Convenance personnelle
DONNEAUD Gregoire Indisponible du 27/10/2026 au 16/11/2026 Raison personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 24/10/2026 au 14/11/2026 Raison professionnelle
BELLIR Hamza Indisponible du 12/09/2026 au 31/07/2027 le Samedi Raison professionnelle
MAAMRI Said Indisponible le 08/11/2026 Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 01/11/26 au 20/11/26 Raison personnelle
MADI Ahamada Indisponible du 07/11/26 au 17/11/26 Raison personnelle
DUPAYS Christophe Indisponible le 07/11/2026 Convenance personnelle
RIDOLFO Sebastien Indisponible le 07/11/2026 Convenance personnelle
BUISSON RAVE Lenny Indisponible du 07/11/26 au 08/11/2026 Convenance personnelle
JAY Mathis Indisponible le 08/11/26 Convenance personnelle
Indisponible du 29/10/26 au 31/05/26 le samedi Convenance personnelle
FOSSORIER Gwendal Indisponible du 07/11/26 au 08/11/2026 Convenance personnelle
OLAGNON Arthur Indisponible du 07/11/26 au 08/11/2026 Convenance personnelle
DUMONT Taho Indisponible du 07/11/26 au 08/11/2026 Convenance personnelle
DECAUX Nicolas Indisponible du 07/11/26 au 08/11/2026 Raison professionnelle
CHARLES Ethan Indisponible le 07/11/2026 Convenance personnelle
KOCA Tolgahan Indisponible le 23/10/26 au 07/11/26 Convenance personnelle
MOLLIER BILLET Theo Indisponible le 07/11/2026 Convenance personnelle

CDA DATES A RETENIR

Le lundi 09 novembre 2026 : Réunion de CD, CDA
Le lundi 16 novembre 2026 : Réunion de CDA
Le lundi 23 novembre 2026 : Réunion de CDA
Le lundi 30 novembre 2026 : Réunion de CDA
Le jeudi 03 décembre 2026 : Réunion Plénière CDA (changement de date)
Le lundi 07 décembre 2026 : Réunion de CD, CDA
Le lundi 14 décembre 2026 : Réunion de CDA
Le vendredi 18 décembre 2026 : Réunion de CDA



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Réunion du Lundi 2 novembre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Dimanche 8 novembre 2026 :

Séniors D1 :

Match n° 56515661 D1 A PORTUGAIS CROIX ROUGE 1 – COGNIN SPORT 1 – à 14H30 - Stade BOUTRON

Séniors D2 :

Match n° 56515852 D2 FC LAISSAUD 1 – LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY -à 14 H30 – Stade des MARAIS

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 2 novembre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE
Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :
➢ je déclare avoir pris connaissance.
Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.
Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 2 novembre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
02/11/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	AIX F.C.	25/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2026
02/11/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	25/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2026
02/11/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	F.C. DU NIVOLET	25/10/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	02/11/2026
02/11/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	25/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2026
02/11/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	25/10/2026	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	02/11/2026
02/11/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	25/10/2026	Auto suffisant	26/10/2026
02/11/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	25/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2026
02/11/2026	Coupe G RAFFIN	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	25/10/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/11/2026
02/11/2026	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. MODANE	25/10/2026	Auto suffisant	26/10/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Sommes dues au 28 octobre 2026
- Formations PSA - Bénévole Automne 2026
- Programme formations CDOSS – formation « OUTIL POWERPOINT »
- Programme formations CDOSS – 3 formations pour vous accompagner en novembre !
- Programme atelier collectif, Modèle éco 2026 – DLA 73
- Manifestations AS D'UGINE

